

## Charte d'utilisation

L'association a souhaité mettre à disposition de tous, un espace public numérique qui est un lieu d'apprentissage, d'initiations, d'échanges d'expériences et de convivialité. Cet espace vous propose des outils et des moyens d'accès aux technologies de l'information et de la communication. Il permet à tous les publics de s'initier et de se former aux nouvelles technologies.

### Droits d'accès

- Les utilisateurs devront se conformer aux horaires d'ouverture et règles d'utilisations de l'EPN de la Mission Locale du Velay.
- L'équipe chargée de l'accueil se réserve le droit de refuser l'accès à l'EPN de la Mission Locale du Velay à toute personne qui ne respecterait pas le règlement.
- Il est interdit de fumer, de vapoter, de boire de l'alcool, de manger dans l'EPN de la Mission Locale du Velay.
- Les détenteurs d'un téléphone portable ne devront pas être en appel quand ils sont dans l'EPN de la Mission Locale du Velay.
- Les personnes ayant un comportement bruyant, agressif, violent ou nuisible à une bonne ambiance pourront être exclus de l'EPN de la Mission Locale du Velay.
- L'accès à tous les postes est limité à 2 personnes, qui s'engagent à respecter les règles de calme de la Mission Locale du Velay. En cas d'affluence, la durée d'utilisation pour la ou les personnes utilisant le poste informatique sera limitée à 1 heure.

### Utilisation du service

Sur les postes fixes, **sont autorisés** :

- La navigation sur Internet
- L'utilisation des logiciels de bureautique (traitement de texte, tableur...)
- Le nombre d'impressions est de 10 pages par jour

### Comportement des usagers & utilisation des ressources

L'utilisateur (trice) s'engage à ne pas :

- Consulter de sites Internet allant à l'encontre de la législation française et des bonnes mœurs (sites pornographiques, xénophobes...) - la consultation de sites contraires aux missions des établissements publics et à la législation française, tels ceux faisant l'apologie de la violence, de la discrimination ou de pratiques illégales, les sites pornographiques. Conformément à la législation en vigueur, un enregistrement des données de trafic des utilisateurs pourra être conservé pendant 1 an.
- Télécharger illégalement ; le téléchargement et l'enregistrement de logiciels ; le peer-to-peer (échange et partage de fichiers entre internautes)
- L'utilisateur est seul responsable de l'usage et de la validité des données et des services qu'il consulte, interroge, modifie, télécharge et transfère sur l'Internet.
- Les animateurs de l'EPN disposent de moyens techniques pour contrôler les informations et se réservent le droit de prendre des mesures appropriées dans le cas où des informations à caractère tendancieux seraient consultées ou diffusées. Dans tous les cas, ces contrôles s'effectueront dans le strict respect des droits de la personne à la vie privée.

### Respect des de l'intégrité du système informatique

L'utilisateur (trice) s'engage à :

- Ne pas utiliser ses propres logiciels et par extension, à ne rien installer sur les ordinateurs.
- Ne pas nuire à l'intégrité du système informatique.
- Ne pas modifier la configuration des postes informatiques.
- Supprimer toutes les données, accès utilisées

## Responsabilités

L'EPN ne pourra en aucun cas être tenue responsable des agissements des utilisateurs, ils endossent à eux seuls la responsabilité de leurs actes. L'EPN de la Mission Locale du Velay ne pourra en aucun cas être tenu responsable de la fiabilité de la transmission des données, des temps d'accès, des éventuelles restrictions d'accès sur des réseaux et/ou serveurs spécifiques connectés au réseau internet.

L'utilisateur est seul responsable de tout préjudice, direct ou indirect, matériel ou immatériel (sur les ordinateurs de bureau, ordinateurs portables, tablettes, console de jeux vidéo, et le mobilier), causé par lui-même aux services offerts dans l'EPN de la Mission Locale du Velay. L'utilisateur pourra être amené à verser des indemnités à l'EPN de la Mission Locale du Velay, du fait des préjudices causés.

L'équipe vous remercie